

# Plaidoyer du cardinal Raï pour un Liban « neutre »

Anne Kurian-Montabone

17 août 2020

## Une mission spéciale dans le contexte arabe

Le patriarche d'Antioche des Maronites, le cardinal Bechara Raï, a publié un Mémoire pour le Liban dans lequel il souhaite que le pays continue à vivre sous un statut de « neutralité active », rapporte [l'agence vaticane Fides](#) ce 17 août 2020 : le Liban neutre pourrait ainsi jouer son rôle et assumer « sa mission » dans le contexte arabe.

« Le pluralisme religieux et culturel, qui renferme la véritable nature de la société libanaise, fait du Liban une terre de rencontre et de dialogue entre les religions, les cultures et les civilisations », souligne le cardinal. Et sa position « idéale » sur les rives de la Méditerranée en fait « un pont qui relie les cultures, les économies et les civilisations de l'est et de l'ouest ».

Selon lui, « le Liban, avec sa neutralité active, jouit de trois dimensions liées, complémentaires et indivisibles » : le rejet définitif de participer à des coalitions, axes, conflits politiques et guerres au niveau régional et international ; la solidarité avec les causes des droits fondamentaux et de la liberté, en particulier les causes arabes qui ont obtenu le soutien unanime des pays membres de la Ligue arabe et des Nations Unies ; le renforcement de l'Etat libanais au travers de ses diverses institutions (militaires, judiciaires, législatives et exécutives).

« Un Etat libanais fort, estime le patriarche, promouvra l'unité, la paix et la justice pour tous ses citoyens et garantira des opportunités de créativité, d'entrepreneuriat et de prospérité, sociale et économique. En outre, un Etat fort doté de ces qualités sera certainement en mesure de sauvegarder la paix intérieure et de défendre la nation des menaces extérieures. »

Et d'ajouter : « Un Liban fort et neutre a également besoin de la résolution juste et rapide des questions liées à la démarcation de sa frontière avec Israël, conformément à l'accord d'Armistice de 1949, ainsi que l'acceptation de la frontière du Liban telle que reconnue au niveau international par la Syrie. »

Le Liban, affirme aussi le cardinal Raï, « continuera à défendre les droits légitimes du peuple palestinien et travaillera à une solution juste et équitable concernant les réfugiés palestiniens, en particulier ceux qui vivent sur son territoire ».